

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 685

Modifiant le règlement de lotissement numéro 656

Avis public est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite ville, QUE

Lors de la séance du 7 juin 2021, les membres du conseil de la Ville de Disraeli ont adopté le règlement numéro 685 modifiant le règlement numéro 656 relatif à l'occupation du domaine public.

Le règlement numéro 685 vise notamment à permettre l'installation de quais et de terrasses dans l'occupation du domaine public

Le règlement numéro 685 est disponible dans sa version intégrale au bureau de la ville. Toute personne intéressée peut venir en prendre connaissance ou en obtenir une copie aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À DISRAELI, CE 8 jour de juin deux mille vingtet un.

Matthieu Levasseur

dir. gén. et sec.-trés